

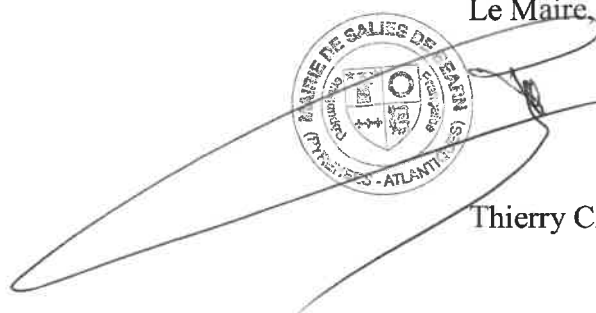
Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Mercredi 14 avril 2021 à 18h30

sans public, sauf presse, dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Révision du Plan Local d'Urbanisme : PADD modifié
2. Taux impôts locaux 2021
3. Attribution des subventions aux associations
4. Exonération loyer Casino 1^{er} trimestre 2021
5. Vote du budget 2021 – Budget principal Commune
6. Vote du budget 2021 – Budget annexe Assainissement
7. Marché de travaux de voirie – année 2021
8. Programme de voirie 2021 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental
9. Marché de travaux de réhabilitation des bâtiments communaux endommagés lors des inondations des 12/13 juin 2018 rue des Puits Salants, rue Cauhapé et sous-sol du Châlet.
10. Refus de l'exercice de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » par la Communauté de Communes du Béarn des Gaves – Maintien de la compétence à l'échelon communal
11. Rapport sur la qualité de l'eau, *ajourné au prochain conseil*
12. Informations et questions diversés

Le Maire,



Thierry CABANNE